

11 JUILLET 2018 – RAPPORT DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES (AFEV)

<http://www.lab-afev.org/les-resultats-de-lobservatoire-de-lengagement-des-jeunes/>

Enquête OEJ CSA 2018 : les résultats en chiffres

A la question « **Le service civique doit :**

- Être proposé à tous les jeunes : oui à 90%
- Être encouragé et rester sur la base du volontariat : oui à 78%
- Devenir une étape incontournable du parcours de vie et d'éducation de tous les jeunes : oui à 59%
- **Être obligatoire pour tous les jeunes : oui à 32%** (37% chez les 25-30 ans)

Le sondage YouGov de février 2018 pour HuffPost affichait **49% de 18-34 ans favorables à l'instauration d'un service national obligatoire de 3 à 6 mois en France** (32% défavorables et 19% « je ne sais pas »)

[https://d25d2506sfb94s.cloudfront.net/cumulus_uploads/document/urc8sq7riw/R%C3%A9sultats%20YouGov%20pour%20Le%20HuffPost%20\(Barom%C3%A8tre\)%20029%20As_Sent%20280218.pdf](https://d25d2506sfb94s.cloudfront.net/cumulus_uploads/document/urc8sq7riw/R%C3%A9sultats%20YouGov%20pour%20Le%20HuffPost%20(Barom%C3%A8tre)%20029%20As_Sent%20280218.pdf)

[Rapport OEJ 2018](#) : la contribution des experts

Yannick Blanc : « Les défis d'une société inclusive »

<http://www.lab-afev.org/yannick-blanc-sengager-cest-valoriser-la-contribution-singuliere-de-chacun-aux-causes-collectives/>

« S'engager, ce n'est pas, comme pour les militants de jadis, s'effacer devant le collectif, c'est au contraire valoriser la contribution singulière de chacun aux causes collectives. Les jeunes esquissent ainsi leur vision d'une société inclusive : une société où chacun se voit reconnaître son intégrité et sa singularité. »

11 JUILLET 2018 – SUD RADIO - JULIETTE MÉADEL : "UNE PÉRIODE OBLIGATOIRE D'UN MOIS POUR LE SNU"

<https://www.sudradio.fr/politique/juliette-meadel-une-periode-obligatoire-dun-mois-pour-le-snu>

Membre du Groupe de travail consacré à ce SNU, l'ex-secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes a ainsi détaillé ce qui constitue l'une des promesses phares de campagne du chef de l'État.

"Le principe général, qui a été arrêté par le président de la République, est de dire qu'il y aura une période obligatoire d'un mois et une période facultative de 5 à 6 mois. Cette période obligatoire est très importante parce qu'elle intervient entre 15 et 16 ans dans la vie d'un individu, c'est-à-dire au moment où vous êtes en fin de 3e ou en début de seconde", a précisé celle qui enseigne à Science Po. "Ce mois obligatoire fait aussi partie de l'obligation scolaire, c'est un moment où l'on va proposer par exemple d'aller passer une semaine, voire 15 jours, en internat ou en hébergement, où l'on va apprendre les gestes qui sauvent, apprendre ce qu'est l'engagement dans une association. Vous allez être en contact avec d'autres Français qui n'habitent pas forcément dans le même département que vous, qui n'ont pas les mêmes provenances et que vous n'auriez jamais rencontré, sans cette période" (...) "Le moment a été choisi d'abord parce que c'est celui de la fin de l'obligation scolaire, le moment où vous êtes encore à l'école, où en général vous êtes encore chez vos parents. C'est surtout important de commencer tôt dans l'apprentissage de ce qu'est le civisme et des gestes évidents".

Enregistrement audio - SNU à 3 :00 –

<https://podcasts.sudradio.fr/sudownload/audiodirect/GRAND%20MATIN/GM%20-%2011072018%20-%20INVITE%20POLITIQUE%20-%20JULIETTE%20MEADEL.mp3>

6 :13 – "La question des modalités, nous sommes en train d'en discuter. C'est une réforme qui concerne toute la jeunesse, qui concerne 750 000 personnes donc nous voulons - et c'est l'objectif fixé par le président de la République et le Premier ministre - la discuter et l'élaborer avec la jeunesse. C'est la phase dans laquelle nous sommes entrés depuis le dernier Conseil des ministres, cette phase de consultation." (...) "Pour la partie obligatoire, ce sera évidemment gratuit, pris en charge naturellement par l'État. Ensuite, nous n'avons pas parlé du volet facultatif. C'est le volet des 6 mois, c'est un service civique élargi, nous sommes en train d'en affiner les modalités, et il sera très incitatif, c'est-à-dire que notre objectif est qu'à la fin tout le monde ait envie de faire la deuxième phase, c'est à dire le volet facultatif."

8 :20 – "C'était une réforme qui était dans le programme du Président de la République. Moi je l'avais soutenu, le service national universel cela doit être obligatoire, ça produit de l'égalité, cela dit quelque-chose aussi du partage, du fait que l'on vit dans une société où l'entraide est fondamentale et où cela nous forge une identité républicaine."

11 :35 – "Ce sera expérimenté début 2019, dans le cadre d'une consultation qui est en cours et qui va rendre ses conclusions au Président de la République le 30 octobre 2018"

9 JUILLET 2018 – CONGRÈS DU PARLEMENT – DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr/congres/20184001.asp>

(...) « Au-delà de la sécurité, l'ordre républicain est fondé sur un système de droits et de devoirs dont chaque citoyen est le dépositaire et que nous devons réactiver. Les droits et les devoirs, c'est bien entendu à l'école que nous les enseignons de façon plus systématique. C'est pour cela que nous poursuivrons la formation et l'accompagnement des maîtres, en particulier sur la laïcité.

Mais nous le ferons aussi par le service national universel, qui sera précisé d'ici à la fin de l'année, à l'issue d'une nécessaire consultation. Depuis quand n'avait-on pas ainsi sondé la jeunesse sur ses aspirations ? Je crois profondément dans ce service universel, car c'est en connaissant mieux son compatriote, que jamais peut-être on n'aurait croisé autrement, que l'on se met en mesure de le comprendre mieux, de le respecter et de sentir ce lien invisible qui fait la communauté de destin d'une nation. C'est aussi le moyen de comprendre ce qu'est l'engagement, le cœur de notre République, et je sais que notre jeunesse saura s'en saisir. »

4 JUILLET 2018 –NICOLAS HULOT PRÉSENTE LE PLAN BIODIVERSITÉ - PREMIER COMITÉ INTERMINISTÉRIEL -

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/nicolas-hulot-presente-plan-biodiversite-loccasion-du-premier-comite-interministeriel-biodiversite>

Plan Biodiversité : http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/2018.07.04_PlanBiodiversite.pdf

5.3 Mobiliser l'ensemble des acteurs à agir

[Action 80] Nous déploierons dès 2019 un réseau d'écovolontaires pour la biodiversité dans l'ensemble des territoires en mobilisant notamment le service civique, le futur service national universel et le monde sportif.

27 JUIN 2018 - COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 27 JUIN 2018

<http://www.elysee.fr/conseils-des-ministres/article/compte-rendu-du-conseil-des-ministres-du-mercredi-27-juin-2018/>

LES GRANDS PRINCIPES DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Premier ministre a présenté une communication relative aux grands principes du service national universel.

Annoncé lors de la campagne présidentielle, le service national universel (SNU) est un projet de société qui a pour finalité de favoriser la participation et l'engagement de chaque jeune dans la vie de la Nation, de valoriser la citoyenneté et le sentiment d'appartenance à une communauté rassemblée autour de ses valeurs, de renforcer la cohésion sociale et de dynamiser le creuset républicain.

Mis à profit pour prolonger la formation civique et la sensibilisation aux sujets de sécurité et de défense en vue d'accroître la résilience individuelle et collective, le SNU sera un moment dans la vie du citoyen qui lui permettra de partager l'expérience d'une communauté d'âge et de la mixité sociale, et de découvrir les différentes formes d'engagement possibles.

Conformément aux orientations du Président de la République, le SNU sera donc un temps de rencontre, utile et profitable pour chaque jeune, occasion particulière d'apprendre et de recevoir mais également de donner et de s'engager, sans considération d'origines sociales.

Le Président de la République a demandé à un groupe de travail d'examiner les conditions dans lesquelles pourra être créé le service national universel. Ce groupe a rendu son rapport au Gouvernement fin avril (<https://www.gouvernement.fr/rapport-relatif-a-la-creation-d-un-service-national-universel>).

Le Premier ministre salue la richesse du travail effectué, qui démontre la faisabilité et la soutenabilité d'un tel projet. Aujourd'hui, le Gouvernement valide les grands principes d'architecture proposés par le groupe de travail et notamment son organisation en deux phases distinctes.

La première phase du SNU, dans le prolongement de l'obligation scolaire, constituera l'aboutissement du parcours citoyen débuté à l'école primaire et poursuivi au collège. Effectuée aux alentours de 16 ans, elle sera d'une durée d'un mois maximum.

Vécue par une classe d'âge entière quels que soient l'origine, le sexe, le milieu ou le territoire, cette phase comprendra une occasion de vie collective permettant à chaque jeune de créer des liens nouveaux, d'apprendre une façon neuve de vivre en commun, et de développer sa culture d'engagement pour affermir sa place et son rôle au sein de la société.

Dans un second temps, chaque jeune sera encouragé, notamment par des mesures d'attractivité variées et ciblées, à poursuivre volontairement une période d'engagement d'une durée d'au moins trois mois, liée à la défense et la sécurité (engagement volontaire dans les armées, la police, la gendarmerie, les pompiers, la sécurité civile), à l'accompagnement des personnes, à la préservation du patrimoine ou de l'environnement, ou encore au tutorat, sans que cette liste soit limitative. L'offre des différentes opportunités d'engagements, civils ou militaires, intégrera les volontariats existants et des propositions nouvelles, y compris celles qui émaneront des jeunes eux-mêmes. A titre d'exemple, l'actuel service civique sera l'un des moyens d'accomplir cette seconde phase du SNU.

Dans ce cadre général, le Gouvernement souhaite adapter au mieux les propositions faites à ce stade par le groupe de travail : grâce à un dialogue constructif avec l'ensemble des parties-prenantes, plusieurs modalités de mise en œuvre du SNU doivent maintenant être confrontées aux besoins de la société, aux aspirations de la jeunesse et aux réalités des territoires.

Les différents scénarios et modules de la première phase du SNU, sa durée et les conditions concrètes de leur mise en œuvre doivent être précises afin de répondre au mieux aux objectifs de brassage social et de cohésion républicaine fixés par le Président de la République.

C'est pourquoi le Gouvernement mandate le groupe de travail pour conduire une phase de consultation ambitieuse.

Cette consultation, qui se déclinera sur les territoires et de manière numérique pour permettre la participation de chacun, associera étroitement les associations, notamment celles qui sont en lien avec la jeunesse et celles qui rassemblent les parents, les mouvements d'éducation populaire, les syndicats, en particulier les syndicats d'enseignants, les professionnels du secteur de la jeunesse, les entreprises et les collectivités territoriales dont le rôle sera central et dont les compétences justifient la pleine participation à la définition du projet.

Sur la base des résultats de cette large consultation, le groupe de travail formulera des préconisations complémentaires permettant au Gouvernement de proposer au Président de la République, avant la fin de l'année, les voies et moyens de déploiement du service national universel dès 2019.

En parallèle, le Gouvernement s'attache à intégrer dans le projet de loi constitutionnelle les amendements rendus nécessaires pour permettre l'instauration de ce service national universel.